

PERSISTANCE DE LA RUMEUR

Sociologie des rumeurs électroniques

Emmanuel TAIEB

«Mon mari vient de pondre un œuf gros comme quatre./ Au nom de Dieu, gardez-vous bien d'aller publier ce mystère» (...) / La Femme du pondeur s'en retourne chez elle./ L'autre grille déjà de conter la nouvelle» Elle va la répandre en plus de dix endroits» Au lieu d'un œuf, elle en dit trois./ Ce n'est pas encor tout» car une autre commère/ En dit quatre (...)/ Comme le nombre d'œufs, grâce à la renommée./ De bouche à oreille allait croissant./ Avant la fin de la journée/ Ils se montaient à plus d'un cent.

La Fontaine, *Les femmes et le secret*

Parce qu'elles sont une remarquable photographie de l'état des croyances collectives et des représentations sociales, qu'elles expriment et transmettent, les rumeurs constituent un objet d'étude de premier ordre pour le sociologue¹.

Le développement d'Internet ces dernières années a largement masqué l'expansion parallèle de la messagerie électronique. Bien que souvent confondus, les deux accès au réseau informatique n'ont pas les mêmes fonctions et ne génèrent pas des pratiques identiques. La messagerie électronique permet une communication asynchrone et entre absents. Elle agit comme un espace relativement autonome de relations intersubjectives. Son succès a multiplié le nombre des échanges épistolaires, par e-mail. Or, parmi les courriers banals, personnels et professionnels, les utilisateurs de la messagerie reçoivent souvent, en provenance de connaissances ou de tiers, des courriers un peu différents, qui semblent ne pas les concerner directement, qui touchent des inconnus, racontent des histoires plus ou moins plausibles, voire effrayantes, alertent ou donnent des informations passées sous silences par les médias «officiels». Ces courriers étranges sont

¹ Cet article n'aurait pu voir le jour sans les nombreuses discussions et le soutien de Claudine Haroche, et sans les conseils précieux de Daniel Dayan. Qu'ils trouvent ici l'expression de mes remerciements et de ma gratitude.

des rumeurs qui ont envahi les réseaux informatiques, et qu'à ce titre on pourrait qualifier de « rumeurs électroniques ».

Comme on aura l'occasion de le voir, ce nouveau type de rumeurs ne concerne que marginalement l'univers informatique proprement dit. Aussi, même si le lexique adopté est constitué de mots parfois techniques, ou dont l'utilisation est très récente, il ne doit pas pour autant dérouter le lecteur et décourager l'analyse. Car, avant tout, la rumeur est un phénomène social en action.

L'analyse empirique d'un corpus de plus d'une centaine de rumeurs électroniques, françaises et anglo-saxonnes², permet d'établir un certain nombre de rapprochements qui guideront l'étude d'une liaison unissant rumeurs orales et rumeurs électroniques, ou, d'une manière plus précise, anciennes et « nouvelles » rumeurs d'une relation entre les rumeurs électroniques et leur support de circulation, à travers un arrêt sur deux cas d'abord, enfin, une correspondance, joignant, dans certaines limites, les rumeurs électroniques et l'espace social où elles prennent place.

La messagerie électronique n'a pas constitué un palimpseste où l'écriture des nouvelles rumeurs aurait remplacé et effacé la présence de rumeurs plus anciennes. Une « géologie » des rumeurs électroniques indique au contraire que les nouvelles rumeurs empruntent nombre de leurs traits à celles qui les ont précédées. Les couches de rumeurs orales traditionnelles ont imposé aux rumeurs électroniques leur forme et leurs effets, parfois réels et dévastateurs. Mais cette nouvelle strate n'en possède pas moins certaines spécificités, qui tiennent à la fois à sa forme écrite, et écrite sur ce support particulier qu'est la messagerie, et, pour certaines rumeurs, à leur contenu. Car le « choix » d'occuper cet espace, d'emprunter la messagerie électronique pour vibrionner, au lieu de parcourir des voies orales classiques, donc d'appartenir à l'épaisseur précédente, est le fait d'un type précis de rumeurs qui ne peuvent pas passer ailleurs avec la même forme et le même récit.

² Le corpus se compose de 140 messages réunis à la fois grâce au concours de divers contacts en France et à l'étranger, qui, les recevant eux-mêmes, se sont chargés de les faire suivre jusqu'à une boîte aux lettres électronique prévue à cet effet et via des listes de diffusion spécialisées. A ces courriers, il convient d'ajouter les mines d'informations et d'exemples que constituent les sites Internet dédiés à ces questions, notamment les sites de fabricants d'anti-virus, ou d'informaticiens passionnés, ainsi que les sites professionnels ou personnels qui démontent les canulars et fausses alertes en tous genres, dont certains nous concernent directement.

D'autant que le canal qu'elles adoptent, comme le contexte social où elles existent, peut peser intensément sur le récit qu'elles proposent.

Pour autant, si la messagerie électronique est un nouveau médium, elle ne crée pas un mode de communication radicalement nouveau, mais, tel un interstice récemment apparu, elle est investie par les pratiques de communication traditionnelles, avec simplement quelques variations. On aura l'occasion de constater une nouvelle fois, que l'idée selon laquelle les inventions techniques déterminent le changement social, ou induisent des usages et pratiques inédits, est remise en cause³.

De ces mouvements tectoniques massifs —[bruits, ragots, rumeurs, chuchotements, commérages, légendes ou contes]— nous n'apercevons que l'écume, l'écorce, mais elle est déjà gonflée, craquante, de révéler l'univers social qui nous entoure et que nous croyons familier.

Formes empruntées, formes autonomes

La messagerie électronique et les rumeurs qui y circulent posent d'emblée le problème de leur qualification — espace public ou espace privé —. Si les traditionnelles rumeurs orales transitent dans la sphère publique, leur singularité est de ne pas occuper tout cet espace public, ou sa partie la plus visible, mais au contraire de passer et de se dire clandestinement, car justement ce qu'elles véhiculent n'est pas discutable publiquement et doit emprunter d'autres formes et d'autres canaux. A ce titre, la messagerie électronique, espace *a priori* privé des correspondances entre individus, et support récent, n'est en réalité qu'une nouvelle voie de circulation de ces mêmes rumeurs. Mais en même temps, pour la première fois, l'espace de circulation des rumeurs, d'habitude oral et impalpable, se donne à voir, s'écrit et laisse des traces. Les rumeurs électroniques, si elles ne sont donc pas tout à fait nouvelles, changent de forme ou de nature sitôt qu'elles empruntent ces nouvelles routes.

³ EDGERTON, 1998, p. 26. Je remercie Jacques-Olivier Barthes d'avoir attiré mon attention sur ce texte.

Des rumeurs à la rumeur

L'établissement d'une définition, puis d'une typologie, des rumeurs *orales* rencontre deux difficultés majeures. D'une part la présence de genres voisins des rumeurs, mais qui ne leur sont pas assimilables complètement, comme les légendes urbaines□d'autre part la variété même des rumeurs.

Proches de la rumeur se trouvent essentiellement donc les légendes urbaines. Selon Jean-Bruno Renard, il s'agit d'un «*récit anonyme, présentant de multiples variantes, de forme brève, au contenu surprenant, raconté comme vrai et récent dans un milieu social dont il exprime les peurs et les aspirations.*»⁴ Les légendes urbaines, narrées en public, tirent donc leur force, et leurs conditions de circulation, de leur capacité à véhiculer, par le biais d'un langage symbolique, une morale sous-jacente, ou à dire ce qui, sous une autre forme, serait indicible ou réprouvé par le corps social, comme la peur de l'autre, de la nature ou de la technologie⁵. C'est d'ailleurs leur fonction sociale principale. Mais, leur contenu est plus que «*surprenant*», et la teneur du récit est en fait tout à fait originale. C'est toujours un récit marqué du sceau de l'inquiétante étrangeté, évoquant des atmosphères quotidiennes devenues bizarres ou effrayantes, et dont la chute est inattendue, affreuse ou absurde. La trame de la plupart des légendes urbaines vient s'insérer sur ces traits narratifs invariants, ce qui leur confère une morphologie incomparable, et les sépare d'autres modèles de récit.

Si le genre est désormais bien balisé, et que sont recensées des centaines de légendes contemporaines⁶, la rumeur s'en détache cependant sur plusieurs points□elle est faiblement construite et mise en récit, elle est plus brève qu'une légende, tenant parfois en une ou quelques phrases, elle peut ne pas indiquer de lieux ou de circonstances, enfin elle peut être totalement dépourvue de protagonistes⁷.

⁴ RENARD, 1999, p. 6.

⁵ CAMPION-VINCENT et RENARD, 1992.

⁶ On en trouvera un grand nombre, mises en images par des illustrateurs américains, dans *The big book of urban legends*, New York, Paradox Press, 1994.

⁷ C'est le cas, on le verra, des messages prévenant de la circulation d'un virus informatique. Le seul protagoniste, non humain, est le virus, tandis qu'on ne connaît ni ses conditions de naissance, ni son inventeur, ni précisément ceux□□du les ordinateurs de ceux□□qu'il a touché ou touchera.

Symétriquement, certains traits propres aux rumeurs, sont aussi pertinents pour qualifier les légendes urbaines. Michel-Louis Rouquette identifie ainsi l'implication étroite du narrateur et de son auditoire dans l'histoire racontée. Rumeur et légende urbaine ont en commun d'être attribuées à une source précise — «ami d'un ami, un groupe, une institution»— proche de l'assistance, ce qui accrédite la véracité de l'information et affaiblit les possibles résistances. Enfin, la rumeur, à l'instar de la légende urbaine, «rapporte rarement des perspectives agréables sur le présent»⁸ et possède plutôt des accents pessimistes et noirs.

Il n'est pas interdit de penser que rumeurs et légendes urbaines sont les deux facettes d'un même phénomène, la rumeur n'étant que la version affaiblie d'une légende urbaine, et cette dernière une rumeur développée⁹. Bien plus, rumeurs, légendes urbaines, légendes traditionnelles, mythes et contes, sont en étroite interdépendance et appartiennent à un même genre, encore à nommer, à une circulation orale, massive, permanente, et jamais remise en cause, d'informations, condition et marque de la sociabilité, de la transmission de la mémoire, peut-être, et d'une explication figurée du monde social.

Justement, l'identification ou la qualification de rumeurs, orales et *écrites*, peut être généralement retenue si l'on tient compte d'un critère évident mais rarement mentionné le facteur «ambulatoire» ou circulatoire. Par rapport à d'autres genres narratifs plus figés tels que les mythologies ou les contes, la rumeur circule par essence. Dans le cas des rumeurs écrites et électroniques qui nous intéressent, il y a même, on le verra, une *nécessité* de la circulation, une sorte d'appel ou d'invite à la retransmission, souvent contenue dans le corps même du récit. Même si formellement donc on trouve sur la messagerie électronique des rumeurs et d'autres récits qui n'en sont pas exactement (chaînes, histoires drôles, etc.), en pratique, leur circulation, et leur présence sur un même support voué à cette circulation, et qui pèse sur leur énonciation, peut les faire considérer comme étant tous des rumeurs.

La variété des rumeurs orale ou écrite fonctionne comme un leurre au moment d'établir une quelconque typologie. Une classification des rumeurs selon leur contenu serait virtuellement interminable puisque par essence les rumeurs ne font que naître à de nouveaux objets. De plus, même si en

⁸ ROUQUETTE, 1990, p. 20.

⁹ RENARD, 1999, pp. 5-56.

apparence un récit est différent, d'un temps, d'un groupe ou d'une culture à l'autre, son sens général peut néanmoins demeurer identique dans toutes ses versions. Jean-Noël Kapferer pointe cette aporie et propose de la dépasser en établissant une typologie des rumeurs non par leur contenu, mais par leur genèse, par les faits qui leur ont donné naissance¹⁰. Cependant, si les facteurs explicatifs de la naissance et de la circulation des rumeurs peuvent être établis, trouver la cause première, l'embryon, d'une rumeur, c'est-à-dire trouver ce qui n'est pas encore une rumeur et possède un tout autre aspect (une série de faits, un article dans un journal, etc.), est assez difficile. Dans la grande majorité des cas, la source originelle d'une rumeur reste énigmatique.

Comme c'est le cas pour les genres cinématographiques ou littéraires, le genre-rumeur fait peser sur l'énonciation, la narration et le contenu du récit des contraintes formelles qui conditionnent et renforcent l'identité des rumeurs entre elles — elles semblent toutes sortir d'un même moule, bien qu'elles aient des contenus différents. Le genre-rumeur garantit aussi leur remarquable stabilité dans le temps — même si les objets sur lesquels elles portent changent sans cesse, la façon dont elles les évoquent, elle, ne se modifie pas. Le genre l'emporte alors sur le récit et fait que la diversité des rumeurs peine à masquer, en réalité, la présence d'une seule rumeur, éclatée en de multiples variantes, du phénomène rumeur. La genèse, la forme ou le contenu des rumeurs ne sauraient constituer sous cet aspect des critères pertinents, même cumulés, pour classer les rumeurs.

Essai de typologie

En pratique, sous leur apparente profusion, leurs permanents changements d'aspect, les rumeurs se ressemblent beaucoup, et cette homogénéité même rend délicate toute tentative de classification. Quels pourraient être les critères capables de les distinguer entre elles ? La « cause » de la rumeur paraît ici primordiale. Non la cause, ou les causes, qui lui donne naissance, et qu'on aura l'occasion d'examiner, mais la cause entendue au sens juridique du terme — « comme on parle de cause d'un contrat », c'est-à-dire sa raison d'être, ce « pour quoi » la rumeur existe et se diffuse. A forme, récit ou objet semblables des rumeurs peuvent en réalité ne pas être proches du tout, car leurs causes diffèrent. A l'inverse, deux rumeurs que rien ne semble relier à

¹⁰ KAPFERER, 1987, pp. 14-315. « Rumeurs et légendes contemporaines » quoi de neuf », postface à son livre.

première vue peuvent en fait ressortir de la même cause. Ainsi, et sans trop anticiper sur les développements qui vont suivre, on constate qu'une même cause, par exemple la volonté de prévenir une contamination, génère au moins deux rumeurs différentes, comme une rumeur d'alerte au virus informatique ou une rumeur de transmission de drogue par voie cutanée. Aux côtés de la cause, peuvent être aussi retenus certains éléments de construction de la rumeur ainsi que des différences ou des ressemblances possibles avec les rumeurs traditionnelles déjà connues. En conséquence, les diverses rumeurs électroniques peuvent être ramassées, peu ou prou, dans quatre types distincts. Leur analyse détaillée se fera plus loin.

- Les messages alertant de la présence dans le courrier d'un virus informatique sont très répandus. Ils prennent souvent la forme suivante¹¹ ☐

*l'objet: Tr: --- Attention virus
la date: Sun, 28 May 2000 21:59:27 +0200
De: "Alexandre.V" <Alexandre.V@wanadoo.fr>
à: "ALAIN.L." <A.L.@wanadoo.fr>, "B.Sonia" <soniab@caramail.com>, "D." <fr2@wanadoo.fr>, "Eric B." <eb@club-internet.fr>, "francois D." <fd@worldnet.fr>, Frédéric A. <Fa@caramail.com>, "Miloud B." <b@DMS.UMontreal.CA>, "Olivier M." <mo@astro.ulg.ac.be>, "Patrick H." <hp@netinfo.fr>, "Richard J." <R.j@cite-sciences.fr>, "thierry.a" <thierry.a@wanadoo.fr>, "Virginie M." <vm@mageos.com>*

*Objet : --- Attention virus
ATTENTION!!!!!!!!!!*

Voici un message important.

*" Si vous recevez un Mail avec comme fichier joint un écran de veille intitulé BUDDLY SIP ne l'ouvrez en aucun cas. Annulez le immédiatement.
En l'ouvrant vous allez perdre toutes les données de votre disque dur.*

¹¹ Il s'agit du message tel qu'il est reçu par le destinataire. Il est précédé de la liste des autres destinataires, quand l'envoi est collectif ☐ liste qui peut contenir plusieurs dizaines de noms. Ce type de liste précède la grande majorité des rumeurs circulant sur Internet et on verra que sa présence est importante. Cependant, dans un souci de clarté, on ne donnera désormais que le texte seul de la rumeur. Ici, pour respecter l'anonymat des destinataires, leur nom et adresse e-mail ont été changés. Pour tous les exemples de rumeurs qui sont donnés, l'orthographe et la syntaxe originales ont été respectées.

Tout ce que l'on sait c'est que ce virus a été lancé il y a cinq jours et il s'agit d'un tout nouveau virus extrêmement dangereux. Faites suivre ce message à tout votre carnet d'adresses. Si tout le monde est au courant le lancement de ce virus aura été un échec. MICROSOFT, LINUX et AOL ainsi que WANADOO ont confirmé jusqu'à quel point ce virus est dangereux.

Aucun programme ne peut le détruire. Veuillez prendre toutes les précautions et communiquer ce message au maximum de monde."

Ce message est à prendre effectivement très au sérieux nous avons déjà un poste en mairie qui a été infecté.

*C.T.
DSIT Ivry
Tél...
ct@mairie-ivry-sur-seine.fr*

*K. R.
CETIM
Service Veille Technologique et Prospective
BP 80067
60304 Senlis Cedex
France
Tel...*

Les messages d'alerte au virus connaissent une variante majeure qui prévient des actes de piraterie des téléphones mobiles et indique la conduite à tenir dans ces cas-là. La circulation d'un message de démenti, précisant que l'alerte était fausse ou était un canular (*hoax*, en anglais), est négligeable.

- Les lettres ou chaînes «*magiques*» sont très répandues sur Internet. Très proches de celles circulant par voie postale, et écrites comme elles, elles ont la forme suivante»

*Avec amour, tout est possible.
Ce mail est envoyé en guise de bonne chance.
Il provient de la nouvelle Angleterre et a fait le tour du monde neuf fois.
La chance vient maintenant de vous être envoyée.
Vous recevrez de la chance en moins de quatre jours dès la réception de ce mail qui vous est destiné.
C'est à votre tour maintenant de l'envoyer. Ce n'est pas une blague. Vous recevrez de la chance par la poste. N'envoyez pas d'argent. Envoyez des copies à des gens. Ne gardez pas ce mail. Il doit avoir quitté votre ordinateur d'ici 96 heures.*

*Un officier de la gendarmerie Royal reçut 470.000£
 Jos Eliot reçut.40.000 et les perdit car il brisa la chaîne.
 Aux Philippines, Gan Weich perdit son épouse 51 jours après avoir reçu le mail. Il
 avait omis de le faire suivre.
 Envoyez des copies et voyez ce qui va se produire dans 4 jours.
 La chaîne provient du Venezuela et a été écrite par Saoul Anthony de Goup, un
 missionnaire d'Afrique du sud passionné d'informatique.
 Le mail doit faire le tour du monde. C'est pourquoi vous devez en faire 20 copies et les
 envoyer à vos amis et collègues. Après 4 jours, vous recevrez une surprise.
 Ceci est vrai. Même si vous n'êtes pas superstitieux, prenez note de ce qui suit :
 Constantino Dion reçut ce mail en 1988. Il demanda à sa secrétaire de faire 20 copies et
 de les expédier. Quelques jours plus tard, il gagne un gros lot de 2 millions de dollars.
 Carlo Dedit, un employé de bureau reçut ce mail mais oublia qu'il devait s'en
 débarrasser dans les 96 heures. Il perdit son emploi. Plus tard, après avoir retrouvé le
 mail dans sa recycle bin, il envoya 20 copies et retrouva un meilleur emploi.
 Dale Varachid reçut le mail et n'y croyait pas. Il le jeta à la corbeille. Neuf mois plus
 tard, il mourut.
 En 1987, le mail fut reçu par une
 jeune femme en Californie qui constata qu'il était illisible. Elle s'est faite promesse de le
 réécrire mais le mis de côté pour le faire plus tard. Elle fut submergée de problèmes dont
 des factures de réparation de voiture. Finalement, elle l'a réécrit et envoyé tel que promis
 et eut une voiture neuve.*

N'oubliez pas et n'envoyez pas d'argent !

Il s'agit là d'une chaîne magique plutôt classique¹², dite de Saint Antoine, mais la brièveté des messages sur Internet a conduit à l'apparition de chaînes magiques plus courtes et notamment «Altérées» où le texte précise, de manière lapidaire, que le renvoi du message amènera du bonheur tandis que sa destruction ou son immobilisation n'amènera que malheur. D'autres chaînes altérées prennent la forme de quizz, de casse-tête, voire de parodies de chaînes magiques, toujours à faire circuler.

Dans cette même catégorie des chaînes se trouvent les chaînes dites «De solidarité» (souvent pour aider un improbable enfant malade) mais aussi les

¹² On trouvera d'autres exemples de lettres magiques, semblables à celle-ci, circulant par courrier postal, dans le livre complet de ROUQUETTE, 1994.

différentes pétitions et appels à mobilisation circulant régulièrement sur des sujets divers quoiqu'assez souvent politiques. Ainsi durant l'année 2000 ont circulé des messages invitant au boycott de l'Autriche suite à l'élection de Jorg Haider, appelant à aider les sans-papiers ou proposant de soutenir les femmes afghanes subissant le joug taliban.

Enfin, dans le même ordre d'idée, le cas du «Réseau Echelon» est exemplaire. Ce réseau de satellites et de puissantes antennes, qui fait l'objet d'une très sérieuse enquête au sein de l'Union Européenne, appartenant à la National Security Agency américaine, servirait à espionner l'ensemble des communications mondiales, dont celles utilisant Internet. Il réagirait à l'emploi, dans un courrier électronique, de certains mots-clefs considérés comme «Sensibles». Les rédacteurs de messages de lutte contre Echelon proposent donc aux destinataires d'engorger ce réseau-espion en faisant circuler la liste des mots-clefs et en les employant le plus possible dans leur correspondance.

- Sur la messagerie circulent également des rumeurs proprement dites et des légendes urbaines classiques. Pour les premières, une rumeur tenace veut qu'une compagnie de téléphones mobiles ou de bières offre gratuitement l'un de ses produits à quiconque fera circuler le message (c'est-à-dire le message qui justement contient l'offre) auprès de ses amis. Pour les secondes, plus rares, se trouvent, par exemple, des récits de vols d'organes¹³ à la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'une légende importante, particulièrement sordide, qui a beaucoup circulé en France sous le titre clin-d'œil de «Homard m'a tuer» et qui racontait la mésaventure mortelle d'une femme ayant utilisé un homard de manière équivoque.

- Très proches de ce type de récit se trouvent les histoires de «Horts absurdes» où sont racontées des morts présentées comme réelles mais qui sont le produit d'accidents ou d'événements improbables, ou le résultat des actions malheureuses des protagonistes. Il n'est pas certain que ces récits constituent un genre à part entière, et on pourrait tout à fait les assimiler aux légendes urbaines auxquelles ils empruntent pratiquement toutes leurs caractéristiques, sauf qu'ils ne basculent jamais dans le fantastique pur, ou le surnaturel, se donnant comme hyperréalistes, qu'ils ne développent qu'un seul motif et que leur aspect effrayant est gommé par une teneur

¹³ CAMPION-VINCENT, 1997.

ouvertement comique, qui les rapproche des histoires drôles. Ce sont d'ailleurs ces dernières, enfin, qui circulent électroniquement, assez massivement, plus ou moins longues et parfois accompagnées d'images. Moins élaborées formellement, considérées comme un objet d'étude illégitime, les histoires drôles et les plaisanteries n'en sont pas moins un genre narratif très proche des rumeurs dont elles remplissent les mêmes fonctions d'expression formalisée du monde social¹⁴. On pourra les considérer comme des versions affaiblies ou recyclées de légendes et de rumeurs.

Spécificité des rumeurs électroniques

L'apparition des rumeurs électroniques renforce la tension préalablement existante entre l'oral et l'écrit. A part les chaînes magiques et certains tracts, jusqu'à présent l'idée de rumeur était associée à celle d'oralité, de transmission diffuse par la parole. Or, les rumeurs empruntant la messagerie électronique ont la particularité d'être *écrites*. On a ainsi pu dire que de ce système de correspondance, «La communication postale est le modèle paradigmatique»¹⁵. Néanmoins, la brièveté des messages, la densité des échanges, et surtout la nature des rumeurs qui y circulent, déplacent de plus en plus le courrier électronique vers les normes de la conversation téléphonique¹⁶, de l'échange verbal. A mi-chemin entre la parole et l'écriture, les rumeurs de la messagerie électronique se sont métamorphosées en une *forme écrite d'oralité*¹⁷, adoptant et adaptant en permanence les conventions de l'écrit à celles du verbal. Et c'est bien évidemment l'écrit qui confère aux rumeurs électroniques une série de particularités.

La rumeur orale, ou en tout cas son narrateur, dissimule ou supprime les précédents maillons de la chaîne, l'espace par lequel a circulé la rumeur, pour donner l'illusion que la source de la rumeur est très proche de lui, donc pour accroître la véracité de son récit¹⁸. A l'inverse, la rumeur électronique, si elle n'indique pas complètement les espaces qu'elle a pu traverser et les

¹⁴ DOUGLAS, 1991.

¹⁵ DAHLGREN, 2000, p.72.

¹⁶ *Ibid.*, p.73.

¹⁷ Ou de «quasi-oralité», selon HERT, 1999.

¹⁸ FLEM, 1991, p.8.

individus qu'elle a pu toucher¹⁹, parce que ce serait difficile à faire, et que ce serait secondaire, indique en tout cas l'ensemble de ses destinataires immédiats et parfois tous ceux qu'elle a déjà précédemment touchés²⁰. Elle indique à tout le moins leur adresse e-mail qui permet dans certains cas d'avoir une idée de l'origine géographique et de l'appartenance sociale d'une bonne partie des destinataires traversés²¹. Ainsi, la présence d'adresses électroniques américaines ou canadiennes dévoile l'origine et la première voie de circulation de la rumeur.

La forme écrite et la présence des adresses électroniques des destinataires successifs, que l'on peut assimiler ici à une sorte de paratexte, ont deux conséquences immédiates. D'une part, comme l'a montré J.-B. Renard à propos de tracts²², le support écrit est plus persuasif que le bouche à oreille, il est assimilé à une note administrative, à une circulaire officielle voire au procès-verbal d'un événement réel²³, donc son impact auprès des destinataires est plus profond. D'autre part, si dans le cas d'une rumeur orale on ignore le nombre d'individus en ayant eu connaissance, pour la rumeur électronique, la présence des noms des destinataires successifs, c'est-à-dire le fait que la rumeur a déjà touché du nombre, la fait basculer dans le domaine de l'irréfutable, car si l'on peut contredire un interlocuteur unique, il devient plus difficile de ne pas s'incliner devant la profusion²⁴. *Forme écrite et visibilité de l'espace traversé accroissent la véracité de la rumeur et conditionnent favorablement sa diffusion.*

Véracité qui est confortée par une autre particularité des rumeurs électroniques, reposant toujours sur la présence des adresses e-mails : *la disparition de l'anonymat*. Et ce contrairement à une idée tenace qui perçoit

¹⁹ Cet espace de circulation et de transmission des rumeurs, espace à la fois technique et social, a été qualifié d'espace « méthodologique » par Kurt Lewin. Cf. le préambule du livre dirigé par REUMAUX, 1999.

²⁰ Cet ensemble de destinataires est parfois désigné sous le nom « d'audience ». Même s'il est parlant, le terme ne paraît pas très approprié, son et audition n'intervenant pas ici. Le terme semble aussi réduire les destinataires successifs à de simples récepteurs, alors même que la visibilité de ces destinataires a des effets réels quant à la transmission des rumeurs.

²¹ La seconde partie d'une adresse e-mail, tout ce qui est après l'@, désigne le nom de l'hébergeur de l'adresse. Si nombre de particuliers sont hébergés par des fournisseurs d'accès grand public, les e-mails professionnels sont hébergés par leur entreprise ou leur institution. Il suffit donc de lire l'adresse e-mail des destinataires ou de l'expéditeur pour savoir d'où vient le mail (même s'il ne prend pas sa source là) et par quels types d'individus il est passé.

²² RENARD, 1990.

²³ ROUQUETTE, 1999, p. 63.

²⁴ REUMAUX, 1998, p. 11.

la messagerie et Internet comme des espaces où l'anonymat est de rigueur et où l'identité peut être masquée par le choix d'un pseudonyme qui autorise toutes les licences. En pratique, le pseudonyme, loin d'être une dissimulation, s'avère bien souvent plutôt une définition de la personnalité de son porteur, son reflet honnête, et il fonctionne alors comme le nom réel ou comme un surnom²⁵. D'autres dispositifs de présentation de soi (journal intime en ligne, webcams placées dans la maison, etc.) sont aussi des formes d'exhibition « désanonymisées » plutôt que d'escamotage de l'identité²⁶. Ainsi, sur les messageries électroniques actuelles, comme sur les anciennes, le « pseudo » ne brouille que très partiellement la véritable identité et permet dans le même mouvement l'affirmation d'une autre identité, forte, propre au réseau et qui n'est pas forcément éloignée ou opposée à l'identité réelle²⁷. D'une manière générale, l'adresse e-mail, forme moderne et développée de l'ancien pseudonyme, et pseudonyme à son tour, si elle n'est pas réellement un nom, permet tout de même de situer son possesseur (à ce titre, c'est bien une « adresse »), de savoir de qui il s'agit, car la plupart du temps les individus font suivre les courriers rumeurs en utilisant leur propre e-mail. On n'est donc pas en présence d'adresses e-mail de complaisance, de faux pseudos ou de masques, mais bien des véritables *login* et hébergeur de la personne. La disparition de l'anonymat influe alors sur la perception et la transmission des rumeurs.

En effet, à l'oral, le conteur d'une rumeur précise régulièrement qu'il n'en est pas l'auteur et qu'il ne fait que rapporter des faits advenus qui ne le touchent pas directement. De ce fait la rumeur orale n'engage personne, elle existe dans un ailleurs que le narrateur ne fait que rendre proche et visible. Que la rumeur soit vraie ou fausse, mais surtout si elle est fausse, la responsabilité du narrateur ne sera pas engagée car il n'aura fait que livrer une information qu'il ne pouvait vérifier personnellement. Souvent même le narrateur est oublié au profit des faits. A l'inverse, dans le cas d'une rumeur électronique, le narrateur, ici celui qui transmet le message, est identifiable, qu'il soit connu ou non du destinataire, et son nom reste attaché à la rumeur diffusée. Quand le message a été transmis et retransmis la lecture de la liste des destinataires permet de remonter tous le circuit emprunté par la rumeur, idéalement jusqu'à un premier émetteur qu'on pourra considérer sinon comme l'auteur initial de la rumeur, du moins comme quelqu'un de
proche

²⁵ TOUSSAINT, 1989, p. 5 et 77.

²⁶ LEJEUNE, 2000, p. 11.

²⁷ JOUËT, 1989, p. 5.

de la source originelle²⁸. La rumeur n'est plus alors «flottante», elle est désanonymisée et peut être rattachée à des individus précis. Ainsi, la rumeur écrite gagne en densité et en réalité.

Les rumeurs orales comme les chaînes magiques sont sujettes à l'instabilité de leur contenu lors de leur diffusion et de leur circulation. Les formes de cette instabilité ont été suffisamment étudiées pour qu'il ne soit besoin d'y revenir longuement. En règle générale, le contenu de la rumeur est successivement réduit, pour ne s'attacher qu'aux faits primordiaux, puis enrichi par le narrateur qui y ajoute des détails de son cru, enfin la rumeur tout entière est mise en récit, selon les représentations sociales du groupe où elle est diffusée²⁹. Et c'est aussi cette logique qui préside à la copie déformée, en fait à la réécriture, d'une lettre magique nécessaire à ses multiples réacheminements. Selon M.-L. Rouquette, «La copie est à quelque degré une accommodation, une appropriation, et non une simple reproduction qui laisserait inchangée la lettre reçue»³⁰.

Mais cette assertion est moins valable dans le cas des rumeurs électroniques. En effet, même s'il peut y avoir adjonction d'un titre plus signifiant ou corrections des fautes d'orthographe, la présence d'une fonction spéciale sur les logiciels de messagerie permet de faire suivre le courrier reçu sans modifications. La conséquence en est une remarquable *stabilité* des rumeurs électroniques aussi bien dans leur contenu que dans le temps. Les inévitables déformations propres aux rumeurs orales n'ont plus cours, et c'est désormais une rumeur inchangée qui transite. Cette stabilité permet de penser que la rumeur est peut-être entrée dans l'ère d'une parfaite reproductibilité technique, pour paraphraser Walter Benjamin³¹. Avec comme conséquences, à partir d'une circulation plus étendue qu'auparavant, une déréalisation du récit exprimé, et un recyclage plus rapide de la rumeur en d'autres genres narratifs, comme la simple histoire drôle. La forme écrite et la transmission quasiment intacte de la rumeur lui font perdre la force qu'elle pouvait tirer d'être un murmure clandestin et toujours en mouvement. Elle est désormais

²⁸ Dans l'idéal seulement, car en pratique, comme pour les rumeurs orales, celui qui fait suivre la rumeur, fut-il le premier à le faire, s'avère bien souvent, après enquête, n'être qu'un relais, ignorant tout de l'origine de la rumeur.

²⁹ SPERBER, 1994.

³⁰ ROUQUETTE, 1994, p.134.

³¹ BENJAMIN, 1936.

dotée de traces, bornée dans un espace visible, pratiquement mise sous cloche.

S'agissant des rumeurs orales, l'obligation de transmission est implicite, contenue dans le fait que l'intérêt supposé de la rumeur est un élément suffisant pour entraîner sa circulation. Pour les chaînes magiques, il en va autrement puisque la plupart d'entre elles contiennent un appel à la transmission posé dans le corps même du texte. Cet appel qui prend, par exemple, la forme d'un «*Même si vous n'êtes pas superstitieux, renvoyez ce mail*» a pu justement être interprété comme un moyen de rester général et de n'exclure personne du champ d'efficacité de la lettre. Mais le second membre de phrase est aussi important : la dernière particularité des rumeurs électroniques est qu'elles contiennent, dans leur texte même, une *incitation* ferme à la transmission. Incitation qui peut disposer que «*Ce mail doit faire le tour du monde*» (chaîne magique) ou qu'il faut renvoyer le mail à d'autres individus pour avoir une boisson offerte (rumeurs de gratuité), pour faire avancer une cause (pétition et appels à la mobilisation) ou enfin qu'il faut qu'un maximum de gens soient avertis de la présence d'un virus circulant sur Internet.

L'obligation proposée de diffusion de l'e-mail, invariant que l'on retrouve sur quasiment toutes les rumeurs électroniques, non seulement contribue à leur essor, comme si la circulation ne devait jamais s'arrêter, mais encore permet d'affirmer qu'elles ressortissent toutes du genre-rumeur, quelle que soit leur contenu.

Nouvelles technologies et anciennes rumeurs

Le nouveau modèle de messagerie qu'est le courrier électronique n'a pas créé de nouvelles rumeurs mais a, au contraire, été investi par des rumeurs orales traditionnelles qui ont trouvé là une voie de propagation inédite.

Ceci est très net pour la légende urbaine «*Homard m'a tuer*» qui aurait très bien pu être racontée à l'oral dans les mêmes termes que ceux de sa version écrite. Cette légende est strictement identique, à tous les points de vue, à ses homologues orales. Comme elles, ou certaines d'entre elles, elle a probablement une origine anglo-saxonne, visible dans des défauts de traduction, dans le choix, au bout d'un certain temps de circulation, d'un titre compréhensible uniquement des Français. Comme elles, surtout, elle

exprime le même «message caché»³² «animal-crampon», invasion du corps par un corps étranger³³, condamnation d'une sexualité sans hommes, présence d'une justice immanente qui vient rétablir l'ordre, en punissant l'auteur d'actions répréhensibles, ici de manière redoutable puisque la femme coupable meurt³⁴.

Structurellement, d'autres rumeurs, comme les promesses de don gracieux d'un téléphone mobile ou d'une boisson, fonctionnent, elles, comme de nombreuses rumeurs orales à «attribution». C'est-à-dire que la véracité du message est assurée par la mention d'une source crédible, une marque ou une entreprise. Schématiquement, ces rumeurs jouent sur le fantasme de gratuité, sans contrepartie réelle, à une époque où cette gratuité est justement impensable, donc d'autant plus désirée, et sur la confusion provoqué par la guerre des prix entre opérateurs téléphoniques, certains n'hésitant pas à proposer un téléphone pour un franc symbolique —donc presque gratuit— sous réserve d'un abonnement plus onéreux³⁵.

Est donc mise en évidence l'identité des rumeurs traditionnelles et des rumeurs électroniques. Si certaines rumeurs classiques ont investi Internet pratiquement sans changements, il en va différemment pour les chaînes magiques qui ont en quelque sorte dû muter pour pouvoir continuer à circuler. Il convient aussi de s'interroger sur les messages d'alerte au virus, inexistant à l'oral, mais très présents électroniquement, pour savoir s'ils sont une rumeur totalement nouvelle, *sui generis*, ou si eux aussi empruntent à des formes plus anciennes.

³² KAPFERER, 1987, p.70.

³³ Sur le thème de l'animal dans le corps, cf. CAMPION-VINCENT et RENARD, 1992, p.8-44.

³⁴ RENARD, 1999, p.96 et pp.115-116.

³⁵ C'est dans ce même contexte qu'une rumeur uniquement orale à longuement circulé, qui prétendait que l'opérateur téléphonique SFR tentait de racheter une forfait trop coûteux pour lui, mais très rentable pour ses clients, qu'il avait imprudemment proposé. La rumeur s'est visiblement nourrie, elle aussi, de la jungle des prix entre opérateurs et d'une confusion avec une autre affaire où un fournisseur d'accès à Internet, WorldOnline, avait dû suspendre la possibilité de souscrire à un nouveau forfait car la demande avait été trop forte. Malgré des démentis, et un article de presse important (*Libération*, 21 avril 2000), la rumeur ne s'est éteinte que difficilement. Malin, l'opérateur a ensuite lancé une campagne de publicité reposant sur la rumeur le concernant. On y voyait une information passer de bouche à oreille jusqu'à arriver, complètement déformée et incompréhensible, à une présentatrice de télévision...

Un cas d'adaptation au support les chaînes électroniques

Les chaînes dites de solidarité circulant par la poste et sur la messagerie électronique se révèlent similaires. Véronique Campion-Vincent rappelle, dans un chapitre de son livre intitulé «Craig Shergold et sa belle histoire»³⁶, que le mécanisme d'une chaîne de solidarité consiste en la collecte d'objets divers en vue d'obtenir des fonds pour un enfant très gravement malade, ou encore en l'envoi massif de cartes postales pour que l'enfant puisse entrer au livre des records du nombre de cartes reçues. Elle rappelle aussi que le contenu de la chaîne suit un modèle bien précis l'enfant est toujours occidental, entre 4 et 10 ans, atteint du cancer et on utilise les moyens modernes (fax, Internet, etc.) pour l'aider.

Les chaînes électroniques de solidarité s'ajustent parfaitement à ce schéma. En 1998, deux chaînes américaines, notamment, ont circulé. La première proposait, en vue de récolter des fonds afin de financer une opération pour la petite Lea (13 ans), de simplement visiter un site, une entreprise locale se chargeant ensuite de donner de l'argent en fonction du nombre de visiteurs³⁷. La seconde, plus connue, a circulé sous le titre de «A little girl dying» et affirmait que l'American Cancer Society avait donné son accord pour reverser trois cents à la recherche contre le cancer à chaque fois que la chaîne serait retransmise. Cette fois il s'agissait de sauver la petite Jessica Mydek (7 ans) atteinte d'une tumeur cérébrale et désireuse de commencer une chaîne afin d'informer chacun de sa condition et de propager l'amour de la vie. En 2000, plusieurs chaînes de solidarité francophones ont été diffusées. La plus fréquente est sans doute «Solidaridad con Brian» qui proposait de financer, en continuant la chaîne, l'opération d'un petit Brian, résidant à Buenos Aires, des fournisseurs d'accès locaux s'étant engagés à donner l'argent nécessaire si le nombre de 11,5 millions de mails était atteint. Plus récemment, on a pu trouver un mail appelant à un don du sang pour une petite fille de 12 ans en attente d'une opération du foie à l'hôpital Necker.

³⁶ CAMPION-VINCENT et RENARD, 1992, p.107-114.

³⁷ Comme on s'en doute, en 2000, le site en question n'existe plus. Il ne devait pas plus exister deux ans auparavant. Il en va ainsi pour toutes les renvois «précis» dans les rumeurs personnes inconnues dans l'entreprise citée, adresse e-mail fantôme ou numéro de téléphone non attribué. Par ailleurs, il peut arriver que le texte du message soit assez long, pour forcer la mobilisation. Très souvent ces chaînes donnent lieu à un démenti des entreprises ou institutions qui y sont citées.

Non seulement ces chaînes de solidarité électroniques ressemblent formellement à leurs homologues écrites, mais elles fonctionnent sur les mêmes ressorts et transformen en petits héros les destinataires du mail³⁸, avec un acte qui est pour eux d'une parfaite gratuité, mais qui générera, on ne sait trop comment, de l'argent. Quant au don du sang, il repose sur l'idée que même si le mail est faux, il est important de le faire suivre car la « cause » qu'il défend (lutter contre la pénurie de sang), et qui génère la rumeur, est une noble et permanente cause.

Dans leur forme « étendue », les chaînes magiques circulant sur Internet ne diffèrent pas beaucoup non plus de celles circulant par voie épistolaire. Si l'on compare la chaîne reproduite plus haut avec celles de l'imposant corpus de lettres ayant circulé au début des années 90 réuni par M.-L. Rouquette dans son livre *Chaînes magiques*³⁹, on constate que non seulement les structures narratives sont analogues, mais que les moindres détails le sont aussi. Nombre de chaînes émanent du Venezuela, MM. Constantin et Don, apparaissant dans certaines chaînes postales, ont ici donné naissance au seul personnage de M. Constantin Dion, les malheurs et bonheurs supposés sont à peu près les mêmes, jusque dans leur opacité, « l'ail » a simplement remplacé « l'arbre », enfin derrière Saoul Anthony on reconnaîtra sans peine Saint Antoine.

En revanche dans leur forme réduite, altérée, les chaînes électroniques sont plutôt inédites et semblent indiquer une adaptation au médium. Bien plus fréquentes que les chaînes étendues, les versions altérées tiennent parfois en quelques lignes. Bien qu'elles ne se donnent pas explicitement comme des chaînes de chance, elles en partagent les caractéristiques dans une version en quelque sorte restreinte. On les trouve ainsi sous forme de petits jeux ou quizz, de petits poèmes ou aphorismes, ou enfin de conseils de vie tirés de la vulgate bouddhiste. Comme pour d'autres rumeurs électroniques, elles contiennent une incitation à la retransmission, mais plus insistante ou accompagnée de promesses bénéfiques ou maléfiqes selon que le mail est diffusé ou non. L'incitation à la retransmission semble même parfois la seule raison d'être du message, puisqu'on trouve un jeu dit des prénoms qui consiste à cocher son prénom dans une liste existante, ou à l'inscrire s'il n'y

³⁸ CAMPION-VINCENT et RENARD, 1992, p.13.

³⁹ ROUQUETTE, 1994, p.63-183.

est pas, puis à faire suivre le mail. Le destinataire suivant pourra voir combien de personnes portant le même prénom que lui le mail a touché...⁴⁰

Ces altérations des mails de chaînes, en tout cas si la chaîne de chance épistolaire est prise comme canon, s'appuient sur divers facteurs propres au médium. Vu le nombre de mails envoyés et reçus chaque jour, la tendance est à la brièveté, il n'est donc pas anormal que les chaînes aient adopté ce standard. Surtout, ces chaînes ont privilégié la retransmission à la persuasion. La présentation sous forme d'un jeu évacue les tournures éprouvantes ou angoissantes, évacue tout ce qui touche à la magie ou à la superstition, mobilisées typiquement par les chaînes étendues, mais fait perdre du même coup l'impact auprès des destinataires et la dimension étrange du contenu. En effet ces chaînes ne bénéficient pas des mêmes avantages que les lettres écrites. Pour ces dernières le support papier pouvait devenir le réceptacle même de la magie ou du mauvais sort, et il n'était pas rare que celui qui ne voulait pas faire suivre la lettre, mais ne voulait pas non plus en subir les désagréments, la fasse détruire par un curé. A l'inverse, dans le flux de courriers électroniques une lettre trop dérangeante finirait inmanquablement par être jetée, sans crainte particulière, puisque la lettre n'a pas de support physique et demeure virtuelle. L'objectif des chaînes altérées se réduit alors à faire que le mail ne soit pas détruit et circule le plus possible, même s'il n'a plus de sens intrinsèque.

Les messages d'alerte au virus □ une rumeur propre au support □

Dans un premier mouvement on peut penser que les messages d'alerte au virus sont typiquement une rumeur propre à la messagerie électronique puisqu'ils la concernent exclusivement. Il s'agit de messages circulant périodiquement pour annoncer la présence de virus se transmettant justement par e-mails et capables de détruire des données informatiques stockées sur l'ordinateur du destinataire. Ces messages, par définition, ne sont lus que par des possesseurs de micro-ordinateurs, et les intéressent au premier chef puisqu'ils sont à la fois utilisateurs de la messagerie électronique et de l'ordinateur qui la fait fonctionner. Certes la rumeur peut aussi circuler

⁴⁰ Vu le nombre de prénoms anglo-saxons l'origine américaine de cette chaîne ne fait aucun doute. Ce principe de l'inscription du prénom ou du nom complet a été étendu récemment à des pétitions, avec comme but évident de leur donner du poids, puisque, là aussi, l'ensemble des destinataires-signataires est visible.

oralement, mais c'est son objet qui semble en faire une rumeur inédite enfantée par l'outil informatique.

Sans entrer dans les détails, un virus informatique est un petit programme qui a la particularité de s'installer dans l'ordinateur, de s'y reproduire, et, seul, ou en se greffant à un fichier, à devenir actif, c'est-à-dire à altérer, effacer des données ou ralentir les performances de la machine. Techniquement un virus ne peut pas être transmis par un e-mail seul, mais il peut être contenu dans un fichier joint à l'e-mail («Buddly.sip» dans notre exemple), qui, s'il est lancé, pourra enclencher le virus. Rarement fruit d'un accident, le virus est fabriqué à dessein, comme l'ont été de célèbres virus tels «Melissa» ou plus récemment «I love you»⁴¹. Mais la menace est illusoire car très peu de virus sont en circulation. Là aussi c'est l'incitation à la diffusion qui l'emporte sur le fond. A propos du virus Philippe Breton peut ainsi écrire qu'il est «le prototype du programme qui circule le plus facilement et qui est fait pour circuler quelles que soient les barrières qu'on lui oppose.»⁴² Ceci est sans doute extensible aux messages d'alerte au virus, et d'ailleurs l'ironie veut que seule la rumeur circule et pas le virus. Une sorte d'*amnésie* propre aux flux d'échanges présente comme nouveaux des virus pour lesquels l'alerte est en fait donnée périodiquement depuis des années⁴³. Il s'agit le plus souvent de rumeurs alarmistes et infondées.

En comparant cependant les messages d'alerte au virus avec certaines rumeurs orales on ne peut qu'être frappé par certaines similitudes, notamment dans leur cause, qui laissent à penser que les messages d'alertes ne sont pas apparus avec l'informatique et s'apparentent en fait à des rumeurs plus traditionnelles. Le mot et la description des effets filent la métaphore organique et c'est là qu'il faut aller chercher les emprunts des messages d'alerte. A l'image du réseau informatique presque capable d'avoir une conscience⁴⁴, dès son apparition la machine ordinateur

a

été

⁴¹ Cf. *Libération*, 8 mai 2000. L'enquête visant à arrêter l'inventeur du virus fait la une du quotidien.

⁴² BRETON, 2000, p. 102.

⁴³ Les mêmes rumeurs peuvent rejaillir régulièrement ou s'éteindre selon que les conditions sociales sont propices à leur réactivation ou à leur oubli. Ce sont les mêmes rumeurs qui reviennent, bien que leurs aspects ou leurs récits changent radicalement. L'idée d'une amnésie du corps social complète bien la notion d'accentuation temporelle, développée dans l'article pionnier de Gordon Allport et Leo Postman, c'est-à-dire l'actualisation permanente dont fait l'objet la rumeur pour qu'elle touche non pas des faits passés, mais le présent. Cf. ALLPORT et POSTMAN, 1977, p. 177.

⁴⁴ MUSSO, 1999.

anthropomorphisée ou zoomorphisée (que l'on songe, par exemple, à la «souris», ou au fait que certains utilisateurs donnent un nom propre à leur machine, comme s'il s'agissait d'un petit animal domestique, voire lui parlent), perçue comme un être pensant et vivant. On a ajouté du corps là où il n'y avait que des robots désincarnés et déshumanisés. Le virus marque alors l'irruption de l'organique dans l'inorganique. Et cette irruption, rencontre entre deux espèces, se fait violemment, et devient une menace qu'il faut prévenir perpétuellement. A cet égard, les messages d'alerte sont à rapprocher des rumeurs d'invasion, ou en tout cas du thème de l'invasion dissimulé dans de nombreuses rumeurs et légendes urbaines⁴⁵.

Mais le mot virus a connu une étonnante fortune, si bien que l'image a remplacé la chose, et qu'une suite de données informatiques est réellement prise pour une maladie de l'ordinateur. Et ici les messages d'alerte sont à rapprocher des «rumeurs de contamination». Cette qualification a notamment été donnée par J.-B. Renard pour désigner une rumeur ayant circulé sous forme de tracts et prévenant les parents de la présence de décalcomanies pour enfants fourrées au LSD⁴⁶. Messages d'alerte au virus et tracts sur les décalcomanies au LSD ont exactement la même structure. Premièrement une «attribution» très nette, le tract semblant émaner d'un organisme officiel (service de police, hôpital) tout comme le message d'alerte est attribué à une source autorisée, à une «figure de cognition»⁴⁷. Sources assez étonnantes, puisque, dans notre exemple, on trouve pêle-mêle de grands fabricants de logiciels, comme Microsoft, des fournisseurs d'accès, AOL, Wanadoo, des systèmes d'exploitation qui n'appartiennent à aucun groupe, comme Linux, et des services de police ou gouvernementaux. L'in vraisemblance de certaines sources (Linux) indique bien que les convoyeurs du message ne savent pas trop ce qu'ils transmettent, mais estiment que le danger emporte l'obligation de circulation⁴⁸.

⁴⁵ La place manque pour toutes les évoquer, mais peuvent être considérées comme reposant sur une peur de l'invasion les rumeurs et légendes urbaines sur la pénétration dans le corps d'un animal (voir plus haut), mais aussi sur la présence envahissante de l'étranger. On pensera aux légendes du type «la mygale dans le yucca» (cf. CAMPION-VINCENT et RENARD, 1992, p.180) ou à certaines rumeurs racistes qui ont couru sur les Chinois de Paris (cf. REUMAUX, 1998, p.130).

⁴⁶ CAMPION-VINCENT et RENARD, 1992, p.195-205, avec une reproduction du tract.

⁴⁷ ROUQUETTE, 1994, p.139.

⁴⁸ CAMPION-VINCENT et RENARD, 1992, p.197.

Deuxièmement, une rapide relation des effets du virus/décalcomanie et une mention de ses différentes formes (en pratique le nom du fichier-joint contenant le virus). Cette description a comme double fonction d'une part de cerner le mal sous ses différentes formes et sous ses formes les plus inattendues□ les décalcomanies ont de jolis atours, représentent des personnages du monde de l'enfance, sont colorées, et le virus, lui aussi, se niche dans un fichier banal, d'aspect inoffensif et au nom peu signifiant□ d'autre part d'ancrer l'alerte dans le quotidien le plus concret, tel objet maintes fois fréquenté pouvant se révéler brutalement porteur de malheur.

Troisièmement, une incitation à faire suivre le mail/diffuser le tract à un maximum d'individus. Finalement, jouant sur l'ignorance des destinataires⁴⁹, le message d'alerte, comme le tract, sous-entendent une contamination de type magique, «Par simple toucher□⁵⁰, surgissant d'un acte anodin, comme lire son courrier.

Le message d'alerte fait apparaître en même temps l'organique et l'irrationnel dans le monde policé et mathématisé des ordinateurs. Contrairement aux apparences, on le voit, le message d'alerte n'est pas une nouvelle rumeur propre à l'informatique contemporaine, mais reprend et s'appuie sur des thèmes et des motifs plus anciens, déjà à l'œuvre dans d'autres légendes (voir tableau récapitulatif).

⁴⁹ BOULLIER et CHARLIER, 1997. Même si le courrier électronique est d'utilisation assez simple, selon ces auteurs une certaine culture informatique reste un pré-requis pour n'importe quel usage de l'ordinateur. Or, si le message d'alerte au virus circule bien par mail, son objet est l'ordinateur tout entier, c'est-à-dire un objet où la compétence des utilisateurs n'est pas également partagée. On restera plus circonspect, en revanche, quant à la conclusion des auteurs selon laquelle le courrier électronique ne saurait se développer tant qu'il ne ressemblera pas au téléphone ou tant qu'il n'intégrera pas la vidéo.

⁵⁰ REUMAUX, 1998, p.118.

Tableau récapitulatif des rumeurs électroniques

Type de rumeurs électroniques	Variantes	Rumeurs orales ou traditionnelles analogues	Thèmes abordés ⁵¹
Alerte au virus	Alerte à la piraterie des téléphones mobiles	-Rumeurs d'invasion -Rumeurs de contamination (cf. décalcomanies au LSD, sous forme de tracts)	-Invasion étrangère -Peur ou mauvaise utilisation des nouvelles technologies
Lettres magiques et chaînes diverses	-Chaînes de chance, d'amour -Chaînes «Altérées», réduites ou sous d'autres formes (jeux, aphorismes, images...) -Chaînes de solidarité -Réseau «Echelon» -Pétitions, appels à mobilisation, appels au vote, soutien à une cause	-Chaînes épistolaires -Collecte d'objets -Objets porte-bonheur	-Magie des objets quotidiens -Objets détournés de leur destination -Surnaturel en général
Rumeurs «Classiques» et légendes urbaines	-Récits empruntant d'autres formes -Morts absurdes	Très nombreuses, notamment: -Rumeurs de gratuité -Rumeurs alimentaires -Vols d'organes -Dénonciations diverses (mensonges, complots, thèses ou événements remis en cause)	-Condamnation de la libéralisation des mœurs -Violence urbaine
Histoires drôles	-Images, extraits sonores comiques -Parodies d'alerte au virus, de lettres magiques et de rumeurs		

⁵¹ La synthèse proposée par RENARD (1999, p.99 et sq), est ici très utile. Ce tableau n'est évidemment pas exhaustif et ne concerne que les objets étudiés et rencontrés dans cet article.

Facteurs de circulation des rumeurs électroniques

Si les causes de circulation et de transmission des rumeurs orales sont bien connues, la question reste ouverte en ce qui concerne les rumeurs électroniques. Elles ont un canal qui leur est propre —la messagerie—, mais les ressorts de leur distribution ressemblent souvent beaucoup à ceux des rumeurs traditionnelles. Néanmoins, le support de diffusion électronique pèse sur le mode de circulation de ces rumeurs et génère des récits et des pratiques particulières.

Environnement social et peur de l'innovation

Les diverses études contemporaines sur les légendes urbaines et les rumeurs cherchent leurs conditions d'apparition et de circulation dans le contexte social tout entier. Et ce probablement dans une volonté de rompre avec l'analyse des mythes et des symboles qui avait pu être proposée par l'anthropologie structurale dont le défaut théorique majeur était de s'abstraire de toute historicité. Analysant les contes, Vladimir Propp écrivait ainsi «Les savants commettent souvent une erreur en cherchant dans la vie réelle une correspondance au récit réaliste.»⁵²

Dans leurs grandes lignes ces analyses contemporaines, sociologiques ou psychologiques, perçoivent les rumeurs comme la manifestation d'une crise sociétale. Ainsi, la perte par une ville de sa position centrale⁵³ ou sa déstructuration⁵⁴ peuvent déclencher des rumeurs. Il en va de même en cas de fortes émotions collectives mal assimilées⁵⁵, de situations d'incertitudes⁵⁶, ou même de tensions mondiales⁵⁷. Enfin, les rumeurs seraient la marque de la résurgence d'un certain archaïsme⁵⁸ dans notre modernité, de peurs profondes⁵⁹, de fantasmes, leur succès reposant sur le fait qu'elles donneraient une explication du monde immédiatement compréhensible.

⁵² «Les transformations des contes merveilleux» reproduit dans PROPP, 1928, p.81.

⁵³ C'est l'une des explications avancées pour la rumeur d'Orléans par MORIN, 1969.

⁵⁴ CAMPION-VINCENT, 1989.

⁵⁵ DOMERGUE, 1998, p.2.

⁵⁶ CAMPION-VINCENT, 1990.

⁵⁷ JUNG, 1961.

⁵⁸ PAILLARD, 1990, p.29.

⁵⁹ DELUMEAU, 1996.

Cependant, ces approches qui font du contexte social dans sa globalité un critère déterminant quant à la naissance et la diffusion des rumeurs, sans les récuser totalement, se heurtent à deux écueils théoriques inverses. Le premier est leur caractère quelque peu artificiel, en ce qu'elles isolent, rétrospectivement, des faits saillants, ou cherchent une explication totalisante, à travers des phénomènes à l'œuvre dans tout le corps social, alors même que légendes et rumeurs ne sont pas aussi massives dans leur audience et leurs effets, et demeurent malgré tout des événements limités dans le temps et l'espace. Le second est que si l'on a longtemps pensé que les rumeurs étaient très présentes en temps de crise ou de guerre, on a constaté qu'elles étaient tout aussi fortes en période pacifiée et stable. L'explication par le contexte social alors ne tient plus, puisque n'importe quel contexte — et surtout n'importe quel événement y prenant place — donne potentiellement naissance à des rumeurs. Résumant la tension analogue qui traverse l'étude des contes, Robert Darnton peut ainsi écrire que « De même qu'il est impossible de rattacher les contes (...) à des événements spécifiques, il ne faut pas les diluer dans une mythologie universelle intemporelle. »⁶⁰

Mais les rumeurs n'existent pas dans la même durée que les contes, et, à défaut d'un contexte social surdéterminant, un environnement social à court terme, c'est-à-dire une actualité très fluide se déposant sur des thèmes plus solides et plus profonds, paraît constituer un terrain propice à l'apparition de rumeurs. Par exemple, l'accident dramatique d'un Concorde de la compagnie Air France en juillet 2000 a donné lieu à une recrudescence de rumeurs, d'histoires et de dessins comiques qui lui étaient directement liés, sur la messagerie électronique. Même si cet événement ne pouvait être indéfiniment étiré, et que donc la source inspiratrice s'est rapidement tarie, son impact quant au phénomène rumeur n'a pas été nul. Bien au contraire, la pratique de la rumeur, comme mode de commentaire ou d'exorcisme de cet accident, a été importante, et surtout ces rumeurs ont balisé le terrain pour celles qui viendront après, renforçant et alimentant le thème porteur de l'insécurité ou de la peur des machines.

Car justement, à chaque type d'environnement social ou d'événement est associé un répertoire particulier de rumeurs, ou des rumeurs touchant à certains thèmes, chacune des conditions de possibilité d'apparition d'une rumeur façonnant ensuite son thème principal — la violence urbaine, ou une

⁶⁰ DARNTON, 1985, p.17.

violence cachée, les agissements des étrangers, le mensonge des élites, la conspiration, des apparitions diverses (soucoupes volantes, etc.) ou des récits fortement teintés d'irrationnel en général. Plus précisément, l'environnement social ne fait pas que donner naissance à un certain type de rumeurs, il leur sert de cadre et en modèle profondément la teneur, en ce sens que le récit, fut-il de fiction, concorde avec et « raconte » le contexte et la réalité dans lesquels il prend place. C'est de cette réalité que la rumeur tire ses thèmes, ses références, ses éléments vraisemblables, et plus globalement les bases lui permettant d'être comprise par ses destinataires⁶¹. C'est aussi parce que la rumeur décalque en quelque sorte, en son contenu, ce qui lui a donné naissance, que l'analyste peut proposer des pistes de recherches. Les rumeurs électroniques obéissent également à ce principe, et c'est ainsi, comme on le verra dans les points suivants, qu'un contexte de peur secrète des rumeurs racontant la peur, tandis qu'un contexte d'inquiétude vis-à-vis de la nourriture engendrera des rumeurs de nourriture souillée ou dangereuse. Pour tenir compte de la pertinence entre le contexte social et l'objet de la rumeur, l'analyse doit donc constamment aller et de l'un à l'autre⁶².

C'est ainsi, les rumeurs électroniques, et particulièrement les messages d'alerte au virus, relèvent globalement du thème de la peur de la nouveauté, de l'innovation, du « Technisme », et en l'espèce des nouvelles technologies. Il s'agit d'un motif présent dans nombre de rumeurs, qui, en leur temps, avaient affirmé, par exemple, la dangerosité du port de lentilles de contact, des fours à micro-ondes ou des poêles en Téflon. La rumeur exprime là la réaction, le refus de voir changer les habitudes, la méfiance face au progrès⁶³.

J.-N. Kapferer écrit justement que « Dès qu'une innovation acquiert une certaine diffusion, une certaine publicité, il naît souvent une rumeur visant à

⁶¹ Cela permet, accessoirement, d'expliquer la circulation de rumeurs vraies, qui ne sont que l'énonciation, sous une forme particulière, d'une réalité.

⁶² Robert Darnton fait ce constat pour les anciens contes français. Loin de n'être que des récits de fiction intemporels, ils sont au contraire emplis d'éléments réalistes qui disent l'époque. A cet égard, le conte devient une archive historique digne de foi. DARNTON, 1985, p.11.

⁶³ Fut-il médical. Ainsi, pour Véronique Campion-Vincent, les légendes de vols d'organes émanent de population désormais touchées par les progrès de la médecine mais qui, la connaissant mal, s'en méfient. CAMPION-VINCENT, 1997, p.19.

rejeter cette innovation⁶⁴. Il est important alors de considérer que le «*terreau*» favorable à l'émergence d'une rumeur n'est pas qu'un état du corps social, ou un espace précis, mais peut aussi bien être un *moment*, la rumeur se déclenchant quand un certain niveau de diffusion de la nouveauté est atteint. Pour J.-B. Renard, chaque nouvelle invention crée une peur qui lui est associée. Or une nouvelle invention connaît trois phases de diffusion : une phase d'usage minoritaire, une phase d'adoption exponentielle et une phase de banalisation. La rumeur naît dans la phase d'adoption exponentielle⁶⁵. C'est ce qui s'est passé avec les rumeurs de virus qui se sont développées fortement après la démocratisation relative des ordinateurs, et se sont nourries d'un contexte social dominé par l'obsession du «*bug de l'an 2000*», donc par une panne massive des ordinateurs, et de la méconnaissance par leurs utilisateurs du mode de fonctionnement précis des machines. Si les informaticiens font souvent œuvre de pédagogues en publiant de nombreux démentis sur les virus, le grand public, désormais apprenti informaticien, croit réellement en une menace, et, même dans le doute, préfère faire suivre le message d'alarme. Sous cet aspect, l'ordinateur n'est pas encore pleinement maîtrisé, il reste à l'extérieur du champ des outils traditionnels et son maniement demeure mystérieux, si bien que tout ce qui le concerne garde une aura de magie propice à la circulation de toutes les rumeurs.

Télévision et «*dérationalisation*»

Dans le contexte social favorable à la diffusion de rumeurs, électroniques ou non, se trouvent bien souvent les médias, et, comme le dit Daniel Dayan, derrière médias c'est surtout télévision qu'il faut entendre⁶⁶. L'imprudence des médias a bien souvent été la cause d'apparition et surtout de circulation de rumeurs⁶⁷. Non seulement les médias relatent des rumeurs ou des informations douteuses, mais leur puissance de rayonnement et de

⁶⁴ KAPFERER, 1987, p. 89.

⁶⁵ RENARD, 1999, p. 01.

⁶⁶ DAYAN, 1999, p. 4.

⁶⁷ Pour un exemple, v. CAMPION-VINCENT, 1997, p. 44 et p. 50 ainsi que COLEMAN, 1979 L'auteur fait l'hypothèse que la rumeur sur la présence d'alligators dans les égouts de New York (puis de Paris), qui est d'ailleurs toujours vivace de nos jours, pourrait trouver sa source dans un roman et dans un article important paru dans le *New York Times*. Ce ne serait pas nouveau : au XIX^e siècle, certains journaux américains avaient pris l'habitude de publier de fausses nouvelles très élaborées, pour le plaisir de les démentir ensuite. Cf. SCHUDSON, 1978, p. 6.

conviction auprès d'une partie de la population, fait sortir de la confidentialité des faits ou des affirmations suspectes, leur donne un écho très étendu, national, et tendent ainsi à les légitimer en quelque sorte. Alors que, non relayées, ces informations n'auraient eu qu'une audience restreinte. Comme l'écrit J.-N. Kapferer, «Les mass médias multiplient considérablement les publics de la rumeur—ceux-ci ne sont plus strictement locaux mais internationaux»⁶⁸.

La télévision, notamment, provoque des phénomènes massifs qu'on pourrait qualifier de «dérationalisation», en ce qu'elle livre au public, sans avertissement ni critique des informations relevant de l'irrationnel et de la rumeur. Il arrive aussi que ces faits peu dignes de foi soient soumis au débat, sérieux ou non, ce qui entraîne une coexistence permanente, dans l'indistinction, entre des informations crédibles et des informations «imaginaires». Et dans ce nivellement de toutes les informations que pratique la télévision, on peine alors à distinguer ce qui relève de la réalité et ce qui est de l'ordre du fantasme. «Les frontières entre le journalisme et la culture populaire deviennent plus que jamais poreuses», note Peter Dahlgren⁶⁹. Alors même que, comme l'écrit Jules Gritti⁷⁰, l'une des tâches du métier de journaliste est de tenir compte de l'existence des rumeurs et de démêler en permanence le vrai du faux, le fait sous forme de rumeur et le fait sous forme d'information, il semble que ce travail ne soit plus accompli. Si bien que désormais, relayer des rumeurs n'est plus l'apanage des journaux populaires mais s'étend à la pratique journalistique tout entière qui, «plutôt que d'informatiser la rumeur», va «rumeurer» l'information.⁷¹ La fabrication actuelle de l'information fait glisser inexorablement la pratique journalistique de l'ordre du savant à celui du populaire, de la pensée rationnelle à la pensée sociale⁷². Devenue incapable de trancher entre des faits contradictoires, souvent même à leur remorque, la télévision entretient et participe d'une incertitude généralisée quant au réel⁷³.

⁶⁸ KAPFERER, 1995, p.16.

⁶⁹ DAHLGREN, 2000, p.164.

⁷⁰ GRITTI, 1978, p.10 et sq.

⁷¹ LACOUTURE, 1991, p.12.

⁷² Ce que M.-L. Rouquette appelle «l'autre pensée». ROUQUETTE, 1992, p.10.

⁷³ AUBENAS et BENASAYAG, 1999, p.12. Sans partager toutes les conclusions des auteurs, on lira avec intérêt leur analyse sur la «religion des faits» et ses effets sur la véracité de l'information délivrée, p.17 et sq.

La conséquence la plus problématique est que la diffusion de ces rumeurs et les débats qu'elles suscitent *produisent des effets réels*, qui peuvent prendre la forme d'actions individuelles ou collectives, mais aussi, et c'est plus grave, de décisions politiques.

Les rumeurs sur Internet, et là aussi particulièrement les messages d'alerte au virus, ont prospéré sur ce terrain né des phénomènes de dérationnalisation. Dès 1999, le bug de l'an 2000 a donné lieu à une couverture médiatique assez importante, toujours sous la forme d'hypothèses indécidables, et les pouvoirs publics se sont aussi mobilisés, non seulement par diverses interventions⁷⁴, mais également en diffusant à la télévision des spots informatifs expliquant ce que le bug pourrait détraquer et ce qu'il convenait de faire pour s'en prémunir. Immédiatement les utilisateurs d'ordinateurs individuels, confondant allègrement bugs et virus, ont déclenché de nombreuses discussions, le plus souvent inconsistantes, via la messagerie électronique.

Durant cette même période, des propos millénaristes, annonçant la chute sur Paris d'une station orbitale et d'autres catastrophes liées au changement de millénaire dans l'Occident chrétien, ont été largement médiatisés, parfois très sérieusement, et ont créé un climat propice à l'émergence de rumeurs fortement teintées d'irrationnel. Enfin, une affaire d'intoxication d'enfants au Coca-Cola a aussi fait la une de l'actualité. On a ainsi prétendu que les canettes de cette boisson aurait contenu, à l'intérieur ou à l'extérieur, un produit nocif, qui aurait empoisonné les enfants. Non seulement la responsabilité du soda n'a jusqu'à présent pas été établie, mais encore on sait qu'il existe, depuis au moins un siècle, de nombreuses rumeurs sur la présence d'animaux ou d'objets dans les canettes de soda, avec autour d'elles tout un folklore mythique, d'ailleurs baptisé «*fookelore*», du nom de la marque⁷⁵. Les médias ont présenté l'affaire comme tout à fait préoccupante — «*autant plus qu'il s'agissait de la santé d'enfants*», sans faire référence à ces anciennes rumeurs, et cela a aussi donné lieu à une

⁷⁴ Pour un exemple de prospective «*officielle*», de qualité discutable, un livre réunissant politiques et dirigeants de grandes entreprises d'informatique — SANTINI, 1999.

⁷⁵ FINE, 1979. L'article précise que la majorité des plaintes a concerné la société Coca-Cola précisément. Parmi les objets «*trouvés*» des souris mortes, des vers, des préservatifs et même de l'essence. Pour une analyse plutôt psychanalytique de la signification de ces objets, cf. REUMAUX, 1998, p. 42-44.

mobilisation de la marque (retrait de nombreux lots), et à une mobilisation politique.

Sans évoquer plus avant les différentes affaires touchant à la «sécurité alimentaire», on remarquera qu'un contexte télévisuel de dispersion d'informations irrationnelles, inquiétantes, ou excessivement sécuritaires, contribue à l'apparition et à la circulation de rumeurs racontant ce même contexte. On se trouve alors dans une sorte de «circulation circulaire»⁷⁶ des informations et des rumeurs, chacune se nourrissant de l'autre, ou devenant l'autre. En relayant des rumeurs qu'ils présentent comme des informations, les médias fournissent les cadres propices au développement de rumeurs, qui seront ensuite recyclées comme information. Tantôt information et tantôt fait, jamais la rumeur ne se donne à voir pour ce qu'elle est. Dans tous les cas, la rumeur devenue information ou l'information-rumeur, à partir du moment où elle est mise en récit, même si c'est de manière très simple⁷⁷, semble quitter l'espace public général, c'est-à-dire celui de la discussion, pour évoluer dans une sorte d'infra-espace public, un espace public «médiatisé»⁷⁸, où elle est soustraite au débat. Car les médias ne font pas que livrer l'information nue, ils fournissent en même temps des «Banques de données interprétatives»⁷⁹, qui indiquent au téléspectateur comment traiter l'information, interdisant tout questionnement d'une certaine façon, ils monopolisent et occupent l'espace public en en confisquant l'accès aux citoyens⁸⁰. L'information médiatisée n'est dès lors plus interrogée, elle est prise comme un donné, et la puissance du médium télévision ôte toute portée au démenti, moins puissant que la rumeur qu'il tente de disqualifier, et déceptif par nature. On est donc en présence d'un double phénomène de clôture-clôture du débat public par la télévision qui ne joue plus son rôle de médiateur ou d'instance ultime de tri des informations, et clôture des informations mêmes qu'elle donne qui se recyclent elles-mêmes en circuit fermé, la rumeur devenant information, et inversement, ainsi qu'on l'a dit précédemment.

⁷⁶ Notion que l'on emprunte à Pierre Bourdieu, en la déplaçant quelque peu. BOURDIEU, 1996, p.12 et sq.

⁷⁷ Par exemple, de la forme «Il y a des rats dans les canettes de Coca», «Kentucky Fried Chicken n'utilise pas de vrais poulets». La rumeur peut ensuite s'épuiser en slogan, se réduire à sa «morale», ou tourner au proverbe, comme c'est le cas pour les histoires édifiantes, les *exempla*, ou les fables. Cf. DARTON, 1985, p.13.

⁷⁸ WOLTON, 1992.

⁷⁹ DAYAN, 1999, p.1.

⁸⁰ DAHLGREN, 1994, p.151.

Néanmoins, d'une manière générale il ne faut pas surestimer le réel pouvoir de persuasion de la télévision⁸¹, et ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne les rumeurs, nombre d'entre elles ne passant que par le bouche à oreille sans que la télévision ait jamais à les connaître. La télévision apparaît alors à la fois comme un carrefour, un point d'origine de certaines rumeurs, l'une de leurs voies de circulation, et leur point d'aboutissement.

Réseau et groupe

Le contexte social et la dérationnalisation générés par la télévision ne sont pas les seules variables explicatives de la présence de rumeurs électroniques. Le réseau et le groupe agissent, à un niveau plus modeste, comme catalyseurs ou relais des rumeurs. Par réseau, on pourra entendre aussi bien le réseau informatique que le réseau relationnel. Le réseau informatique, celui qu'empruntent les rumeurs, recouvre la messagerie et Internet. Médiatisé et investi, le réseau informatique voit désormais ses origines et sa prétendue puissance mythifiées. A côté de la métaphore organique, se trouve, plus diffuse, l'idée du réseau comme objet impalpable, virtuel, d'autant plus efficace qu'il n'a pas d'enveloppe physique, d'envergure imaginable, et que l'on peine à évaluer ses capacités réelles.

Les origines intellectuelles du réseau Internet sont militaires et tenaient dans l'idée qu'en cas d'attaque nucléaire il fallait éviter que la défense (américaine) n'ait un point névralgique qui, s'il était touché, paralyserait l'ensemble du dispositif. Il fallait donc disperser la gestion de la défense dans un réseau informatique dont la particularité était de ne pas posséder de centre. Ainsi, si un point de la chaîne était touché ou détruit, d'autres maillons prendraient le relais et le système fonctionnerait de manière permanente. A cette idée frappante d'un espace réticulaire dépourvu de centre⁸² sont venus s'ajouter, durant la phase d'expansion de l'accès au réseau, divers mythes de communication instantanée, sans frontière, espace citoyen échappant au contrôle des Etats, etc.⁸³

⁸¹ SCHUDSON, 1994.

⁸² D'autant plus frappante quand on se souvient, avec Jung, qu'un cercle dont le centre est partout et dont la circonférence n'est nulle part, est une des définitions de la divinité. JUNG, 1996, p.83.

⁸³ Pour une analyse des mythologies de la communication, cf. NEVEU, 1997.

L'idéologie du réseau «[se] alimente toujours à la même source des métaphores et des mythes qui ont à voir avec la continuité du fil et des flux»⁸⁴. Et ces mythologies influencent en retour le mode d'utilisation du support. La continuité du fil engendre la continuité des flux, jamais la communication ne doit s'arrêter sur le réseau. Peut être mise ici en évidence la fonction phatique de la circulation des rumeurs. On est aussi dans la mystique d'Internet telle qu'elle a pu être dénoncée par Philippe Breton : «Communiquez, tout le temps, à propos du plus de choses possibles et quel qu'en soit le contenu» Activer l'information «voilà le véritable rite auquel il faut sacrifier à toute heure du jour et de la nuit.»⁸⁵ Les rumeurs sont la manifestation de ce flux continu à trois niveaux. A un premier niveau, les rumeurs électroniques semblent n'avoir pour seule fonction que de circuler pour occuper le réseau. On a vu ainsi que certains courriers étaient pratiquement dépourvus de tout contenu ou de toute information, leur «message» étant réduit à une incitation au renvoi, à l'interdiction de briser la chaîne, le flux. On les fait donc passer pour ne pas briser le mouvement, pour le manifester même. Les courriers deviennent autonomes et «se répondent en chaîne, échappant à tout contrôle et se répandant à grand bruit.»⁸⁶ A un second niveau, le courrier contient et indique une raison évidente pour inciter à sa circulation, comme de prévenir les autres utilisateurs de la présence d'un virus informatique, ou éviter un quelconque malheur si l'on brise une chaîne de la chance. Mais à un dernier niveau, la circulation de l'e-mail est fondée implicitement sur l'activation d'une obligation de circulation pesant sur le destinataire. Dans un contexte où règne la mythologie d'un réseau filaire, la forme même des rumeurs devient elle aussi celle d'un tissu ou d'une chaîne.

Cette obligation de circulation peut prendre plusieurs formes selon l'objet de la rumeur. Dans le cas des rumeurs et légendes urbaines traditionnelles, l'obligation de circulation tient dans l'idée de donner à connaître à d'autres une histoire intéressante qu'on a soi-même reçue. Pour les appels à mobilisation et les pétitions, la circulation repose sur la croyance en l'intérêt de l'enjeu proposé. Mais si l'e-mail circule sur l'espace le plus large, celui du réseau tout entier, l'enjeu devra être très général, à l'inverse si l'enjeu est particulier ou plus ciblé, le courrier circulera sur un réseau plus restreint. Ainsi, les mobilisations empruntant le réseau général visait des enjeux

⁸⁴ MUSSO, 1999, p.10.

⁸⁵ BRETON, 2000, p.104.

⁸⁶ BRU, 1993, p.40.

fédérateurs transcendant les clivages partisans et sociaux, comme la lutte contre le «Réseau Echelon» reposant sur le refus de l'espionnage de la correspondance privée, la lutte contre l'extrême-droite autrichienne ou le refus de la conscription pour les derniers contingents. A l'opposé, quand l'enjeu est plus spécial, il circule sur des canaux plus limités. Cela a été le cas pour des pétitions ou des appels à manifester pour un renforcement des moyens dans l'enseignement supérieur, qui ont notamment circulé par le biais de listes de diffusion professionnelles. Les chaînes magiques, elles, jouent sur une obligation vitale de renvoi du courrier. Les messages d'alerte au virus, enfin, s'appuient sur une obligation morale de renvoi, pour informer les usagers de la présence d'un virus destructeur. A l'image de certaines rumeurs orales ou de tracts, le doute qui pourrait s'attacher au contenu du message est balayé par l'enjeu qui le sous-tend. On sait ainsi que des tracts révélant la présence de LSD dans certaines décalcomanies ou de produits cancérigènes dans certains aliments ont été massivement relayés, parfois par des professionnels, parce qu'au-delà de la rumeur elle-même, les divers relais ont estimé que la menace du cancer et la lutte contre la drogue n'étaient pas attachées à un courrier particulier et étaient suffisamment importantes pour mériter de circuler. Il en va de même pour les alertes au virus dont on estime que, même si elles sont suspectes, valent information.

A un autre niveau, cette obligation de circulation, et la circulation qui s'en suit, peuvent être perçues comme l'indice de la présence d'un réseau relationnel à l'intérieur d'un groupe plus ou moins étendu. Et une abondante littérature a attribué aux rumeurs diverses fonctions sociales au sein du groupe, outre leur fonction phatique. Pour Elias, le flux de paroles du commérage contribue à intégrer un groupe compact, et en retour l'intégration est la condition d'un commérage développé⁸⁷. Le groupe crée les canaux nécessaires à la circulation de l'oralité et en détermine les sujets, souvent les plus superficiels, c'est-à-dire ceux qui concernent le groupe et son intimité — donc qui ressortissent plutôt de la sphère privée. Cette superficialité, que l'on retrouve dans la messagerie électronique⁸⁸, est pour Simmel⁸⁹, la condition même de la sociabilité. Pour lui, «La parole est une fin en elle-même» dans la conversation simplement sociable, le contenu n'est que la trajectoire indispensable de la stimulation». Bien plus, les visées de la parole doivent demeurer légères car «Son caractère de conversation amicale (...) est

⁸⁷ ELIAS, 1965.

⁸⁸ BEAUDOUIN et VELKOVSKA, 1999.

⁸⁹ SIMMEL, 1910, p. LXXII.

perturbé dès qu'elle se transforme en discussion sérieuse.▣ La rumeur dit la relation dans laquelle elle prend place, c'est pourquoi les rumeurs sont superficielles, car elles disent la superficialité des relations qui les animent. La circulation des e-mails et l'occupation du réseau sont un prétexte pour dire le groupe. La parole parcourant le groupe participe de la sociabilité, elle est un échange réciproque, une relation. Les rumeurs deviennent alors autant d'énoncés performatifs dont la fonction est de maintenir la cohésion du groupe et de rappeler la sympathie mutuelle de ses membres.

Mais si les rumeurs, la parole ou le commérage sont des facteurs d'intégration du groupe, en retour le groupe peut aussi agir comme un *incubateur* de rumeurs. Dans les cas des rumeurs orales il est toujours assez difficile de retrouver le ou les groupes dans lesquels la rumeur a vu le jour puis a circulé. J.-B. Renard rappelle à ce propos l'importance des études pionnières sur les canulars circulant dans le milieu restreint des étudiants⁹⁰, et Edgar Morin voyait dans le petit monde des jeunes filles et des adolescentes confinées d'Orléans le lieu d'incubation des rumeurs qui allaient ensuite submerger la ville⁹¹.

L'analyse des rumeurs électroniques permet de confirmer ce rôle du groupe, et notamment des groupes clos, comme incubateur des rumeurs, sinon même comme lieu de leur naissance. L'étude des adresses e-mail des destinataires de certaines rumeurs du corpus se révèle heuristiquement très féconde en montrant qu'ils appartiennent au même groupe, par exemple une banque, une entreprise ou une institution. On voit aussi dans les listes des destinataires successifs que la rumeur peut avoir d'abord circulé dans un groupe particulier avant de gagner ensuite un autre groupe pour élargir enfin son audience. Ainsi un message d'alerte à l'escroquerie sur les téléphones portables a d'abord circulé au sein de la maison d'édition Hachette, puis a transité par une série de destinataires évoluant dans le milieu de la télévision, avant d'atteindre ensuite des destinataires d'origines diverses. Il en va de même pour les messages d'alerte au virus et surtout pour les histoires drôles. Que la rumeur naisse ou non au sein du groupe, c'est d'abord dans ce réseau restreint qu'elle va circuler de manière massive, qu'elle va évoluer, être réécrite, rendue présentable, en éliminant par exemple les références incompréhensibles aux non-membres du groupe, mise en forme donc, devenir lisible en quelque sorte et perdre son caractère de parole privée, de

⁹⁰ RENARD, 1999, p.115.

⁹¹ MORIN, 1969, p.123 et sq.

canular «Internet», pour au final être renvoyée sur l'ensemble du réseau, sans regard pour la position des destinataires. Réseaux et groupes se trouvent bien à l'intersection de la dispersion des rumeurs électroniques, à la fois origine et moteur de leur circulation.

Conclusion

Plutôt que de distinguer les genres narratifs entre eux, et de les analyser de manière indépendante, il serait sûrement productif de considérer que les frontières entre eux sont poreuses : cause, objet, formes de récit circulent d'un genre à l'autre : de même il n'y a pas lieu de distinguer de façon trop tranchée entre anciennes et nouvelles rumeurs, rumeurs orales et rumeurs électroniques. Il serait alors intéressant d'analyser le système que forment les genres narratifs, dans lequel ils évoluent, et où s'insèrent les rumeurs, en gardant à l'esprit que ces récits sont publicisés.

En effet, un récit n'existe pas seul mais prend place dans une structure narrative générale qui se prolonge dans le temps. Cette structure produit une double contrainte. D'une part, elle indique à chaque instant du temps le stock d'histoires et de récits disponibles (ce stock est particulièrement vaste : rumeurs, évidemment, mais aussi films, romans, articles de presse, événements divers, etc.) et donc ceux dont les destinataires ont pu avoir connaissance. Chaque récit fonctionne alors avec, par rapport ou contre un autre récit déjà existant. Les rumeurs se répondent. Ainsi, la procédure de renvoi des chaînes magiques, incompréhensible pour le néophyte, ne peut fonctionner que parce qu'ont existé et existent d'autres chaînes, et que ce mécanisme est désormais familier. De même, il arrive qu'une rumeur fasse référence à une autre rumeur qui lui est contemporaine ou en soit la parodie. Là aussi le récit joue sur la connaissance par le destinataire de l'existence des autres rumeurs. On trouve ainsi une alerte satirique au virus «Travail» : «Il y a un nouveau virus qui circule actuellement appelé "Travail" (...) Il circule dans les bureaux depuis des mois, et ceux qui ont ouvert Travail ou ont tout simplement jeté un coup d'œil sur Travail ont vu leur vie sociale détruite...», et autres jeux de mots du même type. D'autre part, cette structure narrative est l'espace où un récit peut évoluer, passer d'un mode à un autre, une rumeur, par contraction, devenant une histoire drôle, un récit fantastique, se dépliant, pour devenir une rumeur de contamination. Et c'est enfin parce que cette structure pèse sur les rumeurs qu'elles apparaissent si semblables les unes aux autres, une rumeur empruntant à une légende

urbaine, et réciproquement, une alerte au virus cachant un rapport superstitieux à l'ordinateur, ou une chaîne magique en fait uniquement constituée de «*horts absurdes*». Ainsi, «*Des genres entiers se croisent aussi et s'assimilent entre eux*»⁹², comme si les rumeurs formaient un cycle de parole qu'il ne faudrait jamais rompre.

⁹² PROPP, 1928, p.23.

REFERENCES

- ALLPORT G., POSTMAN L. (1977), «Les bases psychologiques des rumeurs», In Lévy A. (éd.), *Psychologie sociale*, Textes fondamentaux, Tome II, Paris, Dunod.
- AUBENAS F., BENASAYAG M. (1999), *La fabrication de l'information. Les journalistes et l'idéologie de la communication*, Paris, La Découverte.
- BEAUDOUIN V., VELKOVSKA J. (1997), «Constitution d'un espace de communication sur internet (Forums, pages personnelles, courrier électronique...)», *Réseaux*, 97, p.121-177.
- BENJAMIN W. (1936, réed. fr. 1983), «L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique», In *Essais* VII. 1935-1940, Paris, Denoël/Gonthier.
- BOULLIER D., CHARLIER C. (1997), «Chacun son internet. Enquête sur des usagers ordinaires», *Réseaux*, n°86, p.159-181.
- BOURDIEU P. (1996), *Sur la télévision*, Paris, Liber éditions.
- BRETON Ph. (2000), *Le culte de l'Internet. Une menace pour le lien social*, Paris, La Découverte.
- BRU J. (1993), «Messages éphémères», In Fabre D. (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, POL / Centre Georges Pompidou.
- CAMPION-VINCENT V. (1989), «Complots et avertissements légendes urbaines dans la ville», *Revue française de sociologie*, XXX (1), p.91-105.
- CAMPION-VINCENT V. (1990), «Situations d'incertitude et rumeurs disparitions et meurtres d'enfants», *Communications*, n°52, p.31-60.
- CAMPION-VINCENT V., RENARD J.-B. (1992, réed. 1998), *Légendes urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot.
- CAMPION-VINCENT V. (1997), *La légende des vols d'organes*, Paris, Les Belles Lettres.
- COLEMAN L. (1979), «Alligators-in-the-sewers a journalistic origin», *Journal of American Folklore*, 92 (365) (juillet-septembre), p.335-338.

DAHLGREN P. (1994), «L'espace public et les médias. Une nouvelle ère», *Hermès*, n°13-14, p.243-262.

DAHLGREN P. (2000), «L'espace public et l'internet. Structure, espace et communication», *Réseaux*, n°100, p.157-186.

DARNTON R. (1985), *Le grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, Paris, Robert Laffont, 1985.

DAYAN D. (1999), «Madame se meurt. Des publics se construisent. Le jeu des médias et du public aux funérailles de lady Diana», *Quaderni*, n° 38 (Printemps), p.49-68.

DELUMEAU J. (1996), *La peur en Occident*, Paris, Hachette.

DOMERGUE R. (1998) (éd), *la rumeur de Nîmes dix ans après l'inondation de 1988*, Aix-en-Provence, Édisud.

DOUGLAS M. (1991), «Fables», In Mukerji C., Schudson M. (eds.), *Rethinking popular culture. Contemporary perspectives in cultural studies*, Berkeley Los Angeles Oxford, University of California Press.

EDGERTON D. (1998), «De l'innovation aux usages. Dix thèses éclectiques sur l'histoire des techniques», *Annales HSS*, n°4-5 (juillet-octobre), p.15-837.

ELIAS N. (1965, réed. fr. 1985), «Remarques sur le commérage», *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°60 (novembre), p.13-29.

FINE G. A. (1979), «Cokelore and Coke Law Urban Belief Tales and the Problem of Multiple Origins», *Journal of American Folklore*, 92 (366) (octobre-décembre), p.477-482.

FLEM L. (1991), «Bouche bavarde et oreille curieuse», *Humanisme*, n°201-202 (décembre), p.43-49.

GRITTI J. (1978), *Elle court, elle court, la rumeur*, Ottawa, Stanké.

HERT Ph. (1999), «Quasi-oralité de l'écriture électronique et sentiment de communauté dans les débats scientifiques en ligne», *Réseaux*, n°97, p.111-259.

- JOUËT J. (1989), «Une communauté télématique. Les axiens», *Réseaux*, n° 38 (décembre), p.49-66.
- JUNG C. G. (1961, rééd. 1996), *Un mythe moderne. Des «Signes du ciel»*, Paris, Gallimard.
- KAPFERER J.-N. (1987, rééd. 1995), *Rumeurs. Le plus vieux média du monde*, Paris, Editions du Seuil.
- LACOUTURE J. (1991), «Bruit et information», *Le Genre Humain*, n° 5 (avril), p.19-29.
- LEJEUNE Ph. (2000), «L'her écran...». *Journal personnel, ordinateur, Internet*, Paris, Seuil.
- MORIN E. (1969), *La rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil.
- MUSSO P. (1999), «La symbolique du réseau», *Quaderni*, n° 38 (Printemps), p.89-98.
- NEVEU E. (1997), *Une société de communication*, Paris, Montchrestien.
- PAILLARD B. (1990), «L'écho de la rumeur», *Communications*, n°52, p.125-139.
- PROPP V. (1928, rééd. fr. 1973), *Morphologie du conte*, Paris, Seuil.
- RENARD J.-B. (1990), «Les décalcomanies au LSD. Un cas limite de rumeur de contamination», *Communications*, n°52, p.11-50.
- RENARD J.-B. (1999), *Rumeurs et légendes urbaines*, Paris, PUF.
- REUMAUX Fr., *La rumeur. Message et transmission*, Paris, Armand Colin, 1998.
- REUMAUX Fr. (1999) (sous la direction de), *Les oies du Capitole ou les raisons de la rumeur*, Paris, CNRS Editions.
- ROUQUETTE M.-L. (1990), «Le syndrome de rumeur», *Communications*, n°52, p.119-123.

ROUQUETTE M.-L. (1992), *La rumeur et le meurtre. L'affaire Fualdès*, Paris, PUF.

ROUQUETTE M.-L. (1994), *Chaînes magiques. Les maillons de l'appartenance*, Neuchâtel-Paris, Delachaux et Niestlé.

ROUQUETTE M.-L. (1999), «Rumeurs et vérité», In Reumaux Fr. (sous la direction de), *Les oies du Capitole ou les raisons de la rumeur*, Paris, CNRS Editions.

SANTINI A. (1999) (éd.), Actes du Colloque «Bug de l'an 2000» *Quels risques pour la France*, janvier 1999, Paris, M&M Conseil.

SCHUDSON M. (1994), «Trout or hamburger» politics and telemythology», *Hermès*, n°13-14, p.305-313.

SCHUDSON M. (1978), *Discovering the News. A Social History of American Newspapers*, New York, Basic Books, Inc.

SIMMEL G. (1910, réed. fr. 1980), «Sociologie de la sociabilité», *Urbi*, III (mars), p.CXIX-CXIV.

SPERBER D. (1994), «L'étude anthropologique des représentations» problèmes et perspectives», In Jodelet D. (sous la direction de), *Les représentations sociales*, Paris, PUF.

TOUSSAINT Y. (1989), «Voile et simulacre sur les messageries», *Réseaux*, n° 38 (décembre), p.67-79.

WOLTON D. (1992), «Les contradictions de l'espace public médiatisé», *Hermès*, n°10, p.95-114.